[Texte]

• 1625

Vous allez voir que les questions sont faciles à poser, mais qu'il est fort difficile d'y répondre. Selon que l'on est de telle ou telle tendance, on aura la tentation d'aller de tel ou tel côté. Je ne voudrais pas, dès la première séance du Sous-comité, faire des déclarations qui ferment certaines options. Je préfère laisser le Comité prendre lui-même connaissance de la difficulté et de la complexité de la question afin qu'il puisse, en toute liberté, faire au gouvernement la recommandation qu'il jugera à propos. Ce sera ensuite au gouvernement de faire son choix dans le projet de loi.

Pour l'instant, je préfère ne pas trop fermer les portes. Ceux qui assisteront quotidiennement aux séances du Sous-comité comprendront jusqu'à quel point ce domaine est complexe, sur le plan des principes et sur le plan de leur application.

Mr. Edwards: Thank you, Mr. Minister. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: Mr. Chairman, as the Minister has said again and again, this is a very complicated field and in recent years because of technological developments it has become infinitely more complicated. I would have hoped that while the government is not prepared to bring down a bill at this time, the Minister would at least have given some indications of the direction in which the government believes we should go. Instead, it seems to me that all the Minister did was to repeat the kind of questions that have been around for a long number of years.

The system now, and the system I suppose after we change the law... There are winners and losers now and I am sure that even after we change the law there will still be winners and losers, although the winners and losers may be different, may change. But I would have hoped, as I said, that there would be something.

Let me just pose a few questions to the Minister in different fields to see whether the government at least has some ideas as to what direction we should go. There was a submission to this committee from the Writers' Union of Canada. Let me just quote a couple of lines. They say:

The development of photocopying and the phenominal growth in its use, has encouraged widespread infringement of copyright material. This illegal activity has so grown, we find teachers producing text of photocopied works and students copying whole articles and chapters rather than borrowing or buying the works.

Yesterday or the day before in the New York Times there was a report that a publishing company has taken legal action, is suing two universities in the United States because the universities, not just their students, the universities were photocopying either whole books or large parts of books and that meant that neither the publisher . . . Well, let us start at

[Traduction]

The questions, as you will see, come easily, but they are very difficult to answer. One tends to favour one side of the argument, in keeping with one's leanings. As this is the first meeting of the subcommittee, I do not want to make any statements that would close some options. I prefer to let the committee become acquainted with the difficulty and complexity of the issue, in order that it be free to make recommendations to the government as it sees fit. It will then be up to the government to choose what it wants to retain in the act.

For the moment, I prefer to not close too many doors. Those who will be present daily at subcommittee meetings will appreciate the complexity of this whole issue, in both the principles involved and their application.

M. Edwards: Merci, monsieur le ministre. Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Orlikow.

M. Orlikow: Monsieur le président, comme le ministre l'a répété plusieurs fois, ce domaine est très compliqué, et l'évolution technologique des quelques dernières années l'a rendu infiniment plus compliqué qu'avant. Bien que le gouvernement ne soit pas disposé à présenter un projet de loi à l'heure actuelle, j'aurais espéré du ministre qu'il nous indique au moins la direction générale que le gouvernement aimerait nous voir emprunter. Il me semble, plutôt, que le ministre n'a fait que répéter des questions usées jusqu'à la moelle.

Selon le système actuel, et j'imagine qu'il en sera de même après la modification de la loi... Quand nous aurons modifié la loi, j'imagine qu'il y aura toujours des gagnants et des perdants, comme c'est le cas à l'heure actuelle, mais il se peut que ce ne soit plus les mêmes. Mais, comme je le disais, j'aurais aimé que le ministre nous dise quelque chose de plus concret.

Permettez-moi de poser quelques questions au ministre, dans différents domaines, afin de voir si le gouvernement n'aurait pas quelques idées au moins quant à la direction que nous devrions emprunter. Une association d'écrivains anglophones du Canada, la Writers' Union of Canada, a fait parvenir un mémoire à notre Comité. Permettez-moi de vous en citer quelques phrases. Cette association déclare que:

L'évolution de la photocopie et l'accroissement phénoménal de l'usage qu'on en fait ont encouragé tout un chacun à faire fi des droits d'auteur. Ces activités illégales ont pris tellement d'ampleur qu'il est courant de voir des enseignants distribuer des textes photocopiés et des étudiants qui copient des articles ou des chapitres entiers plutôt que d'emprunter ou d'acheter les volumes.

Hier, ou avant-hier, j'ai lu dans le New York Times qu'une maison d'édition avait intenté des poursuites contre deux universités américaines parce que les universités, et non pas seulement les étudiants, les universités photocopiaient des livres entiers ou de longs extraits de volumes, ce qui signifiait que ni la maison d'édition . . . Je vais commencer par la fin: le